

Dubos Angélique

6 rue du château 17400 Vervant

tel:06.31.03.67.79

Formation.kinesiologie@hotmail.com



Naturelle Essence

Kinésiologie Quantique Animaux & Humains

3 rue de la chaume re 79170 paizay le chapt

Siret :753 508 076 00019

NDA:75170242017

Code Éthique et de Déontologie

Du praticien en Kinésiologie Quantique Animaux & Humains®

Professionnel consultant

Généralités

- ✓ La Kinésiologie regroupe un ensemble de techniques de gestion du stress et des émotions. Le travail est proposé dans un esprit heuristique.
- ✓ Le praticien en kinésiologie Quantique n'établit ni diagnostic, ni traitement. Il ne fait aucune prescription et ne demande jamais de suspendre un traitement médical.
- ✓ Il informe son client lorsqu'il utilise des techniques autres que kinésiologie Quantique. Conscient de l'importance d'une promotion sans ambiguïté de la profession, il est vigilant dans la manière de la présenter :
- ✓ Il proscrit tout terme qui pourrait laisser croire que la Kinésiologie Quantique est une médecine ou une pratique de guérison ·
- ✓ Il présente la Kinésiologie Quantique telle qu'elle est définie par Naturelle Essence dans toute présentation, tout cours et toute séance individuelle ·
- ✓ Il se comporte avec honnêteté, intégrité, respect et courtoisie.
- ✓ Il s'abstient, même en dehors de son exercice professionnel, de tout acte susceptible de déconsidérer la profession
- ✓ Il respecte en tout point les Droits de l'Homme et la législation française ·
- ✓ Il respecte ce présent code de déontologie.
- ✓ Le test musculaire utilisé dans la Kinésiologie Quantique donne l'indication d'un état de stress en lien avec le sujet abordé pendant la séance. Il indique un ressenti qui ne correspond pas toujours à un fait réel
- ✓ Il ne permet en aucune façon de faire des diagnostics, de prédire le futur, de révéler ou d'affirmer un fait passé ni de savoir si une personne dit la vérité

- ✓ Il veille à ce que les réponses musculaires au test soient claires pour la personne
- ✓ Il s'engage à un travail d'évolution personnelle avec un professionnel
- ✓ Le praticien en Kinésiologie Quantique respecte ses confrères, qu'ils soient ou non, membres d'un autre centre que Naturelle Essence
- ✓ Il s'abstient de tout propos les discréditant ou les diffamant .
- ✓ Il s'engage à accueillir toute information en retour sur sa pratique professionnelle et à en faire bon usage
- ✓ Le praticien en Kinésiologie Quantique entretient des rapports courtois et respectueux avec les membres des autres professions
- ✓ Il s'abstient de toute critique ou dévalorisation
- ✓ le praticien en Kinésiologie Quantique s'inscrit a l'Urssaf afin d'exercer légalement
- ✓ le praticien en Kinésiologie Quantique souscrit a une assurance de responsabilité civile professionnelle (RCP) ainsi qu'une protection juridique (PJ) adaptées à leur situation

Je m'engage à respecter le Code Éthique et de Déontologie de Naturelle Essence . Je dégage Naturelle Essence de toute responsabilité concernant mes propos et ma pratique professionnelle.

Nom:.....Prénom :.....

À:.....

Le

Signature précédée de la mention 'lu et approuvé' :